



Le 22 novembre 2016,

Adresse Postale :  
Cambié  
09000 Serres sur Arget

à Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Mairie d'Ustou

[contact@cea09ecologie.org](mailto:contact@cea09ecologie.org)  
[cea09ecologie.org](http://cea09ecologie.org)

Monsieur,

**Objet** : Contribution du Comité Écologique Ariégeois à l'enquête publique concernant la mise en conformité de l'alimentation en eau potable de la station de Guzet à partir de la source de Gérard et la création d'une retenue d'eau sur le cirque de Gérard.  
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Tout d'abord une précision importante: Le dossier présenté en consultation public à la mairie d'Ustou concerne 2 projets distincts:

1) La mise en conformité de l'alimentation en eau potable de la station de Guzet à partir de la source de Gérard, pour un montant de 93.000 €, qui ne pose évidemment pas de problèmes, le besoin de sécuriser la qualité et la fiabilité de cette alimentation est évidente.

Cette mise en conformité devra impliquer une obligation stricte de clôturer l'ensemble PPI du ruisseau de Gérard en amont de la perte et une interdiction totale de circulation d'engins motorisés sur tout le fond du cirque. Il est à noter qu'il n'y existe aucune voie de circulation cadastrée. La piste menant au cirque devra être bloquée à l'entrée du cirque à la hauteur du premier transformateur et les voitures garées le long de la piste très large à cet endroit là. Un passage uniquement pour les véhicules d'entretien du captage devra être maintenu.

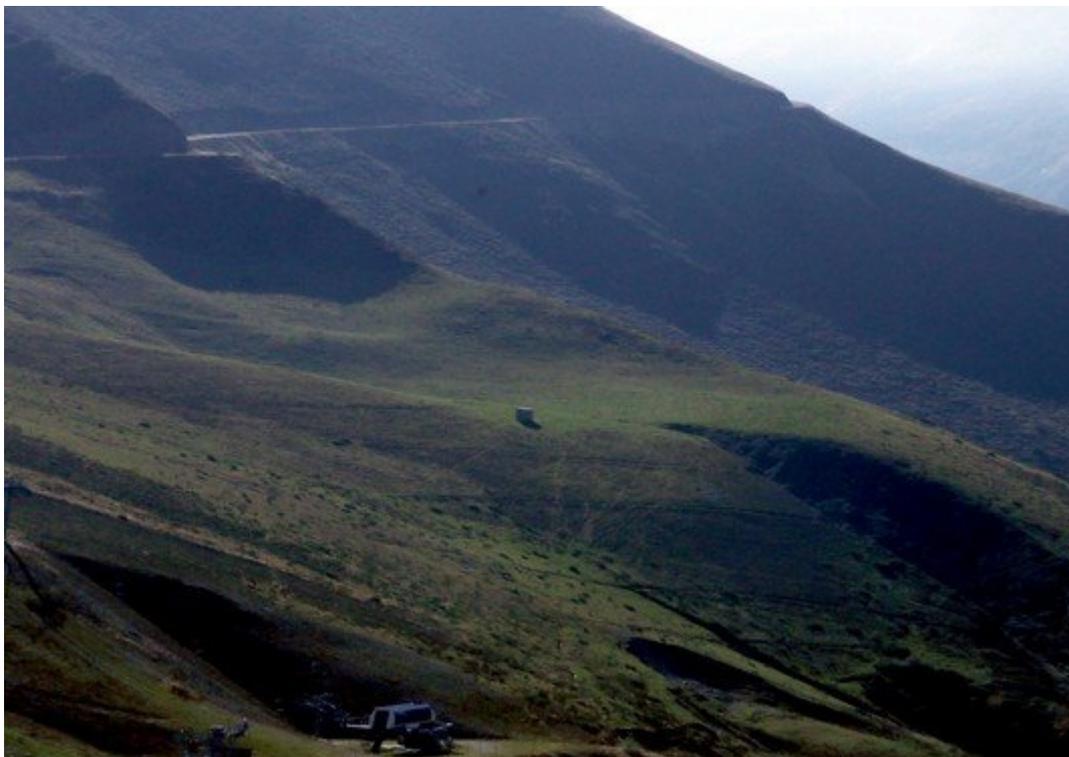
L'abandon du captage à l'étang d'Astoue devra être précisé.  
Devenu inutile, le captage et la conduite jusqu'à Gérard devra être démonté et retiré sur toute sa longueur.

2) **La création d'une retenue d'eau sur le cirque de Gérard** afin de décupler la quantité d'eau permettant d'alimenter les canons à neige de la station. C'est ce projet et seulement celui-ci qui pose problème

## Proposition d'une retenue ailleurs qu'à Gérard

Bien que les considérations économiques énoncés plus haut et les risques financiers encourus par les collectivités territoriales concernées devraient vous amener à donner un avis défavorable nous nous proposons pour une solution alternative à l'implantation de la retenue à Gérard.

Depuis le col d'Escots en regardant vers le sud on est frappé par une cuvette assez plate qui pourrait accueillir une retenue de dimensions semblables à celle prévue à Gérard.



Peuplée essentiellement de Nard et sans zone humide permanente cet endroit ne semble pas représenter des enjeux de biodiversité importante.

À l'intérieur de l'enveloppe du domaine skiable et sans co-visibilité avec le site classé de Turguilla cet

endroit pose bien moins de problèmes paysagers.

Photo 1

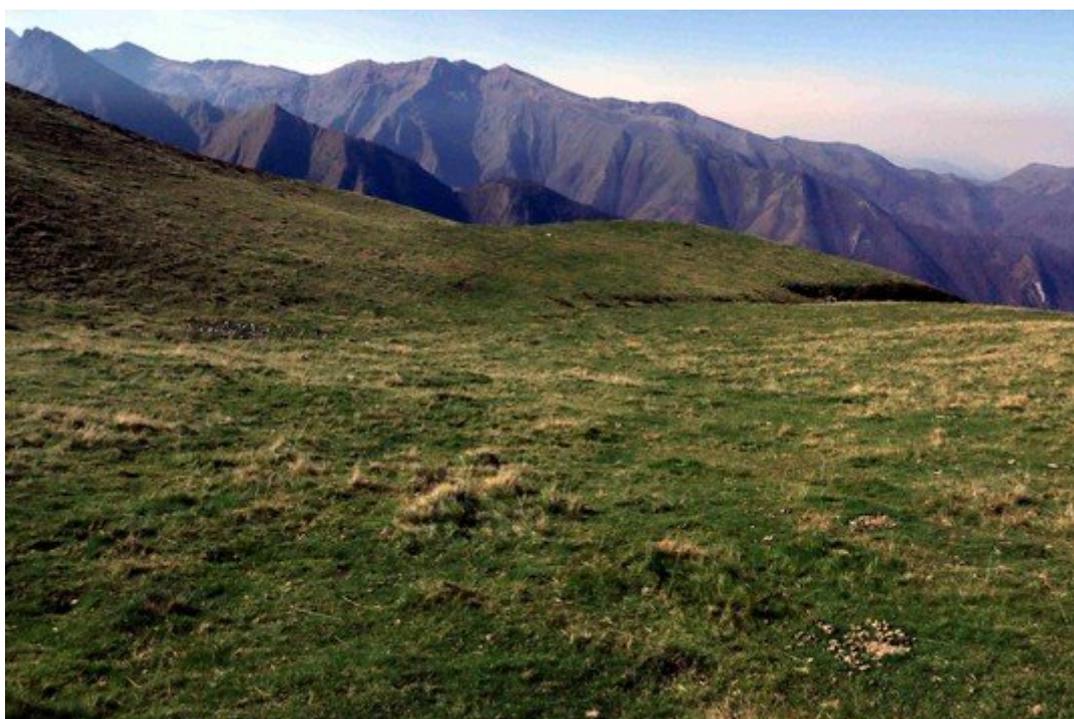
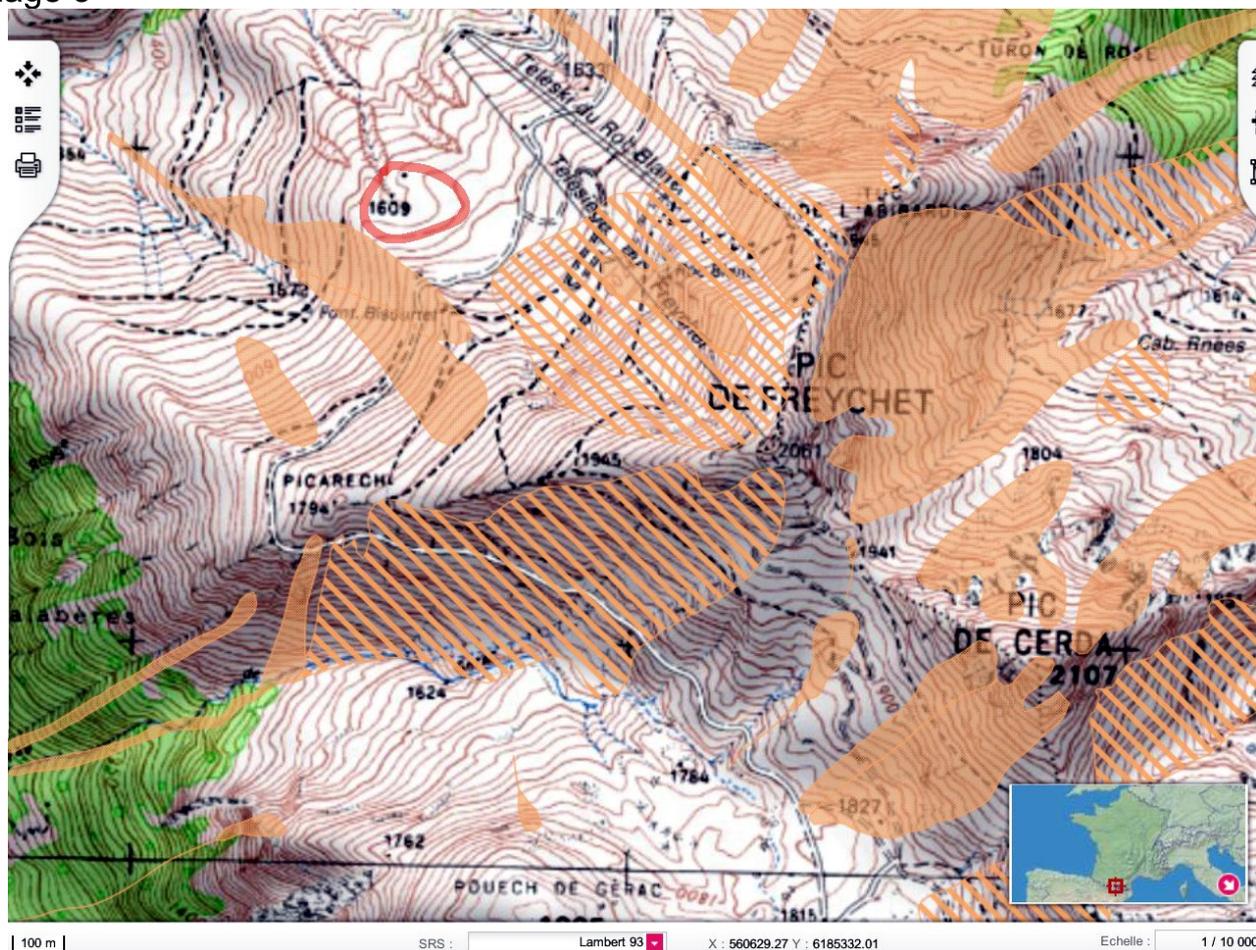


Photo 2

Image 3



Idéalement placée en dehors des zones d'avalanches et juste en dessous de la piste venant de Gérard contenant déjà une conduite d'eau et où le local de vannes pourra être installé en bordure de celle-ci facilement accessible, pas loin des pistes.

Image 4

L'écoulement pourra se faire en gravitaire jusqu'à « l'usine à neige » de Guzet avec un dénivelé de 230m.

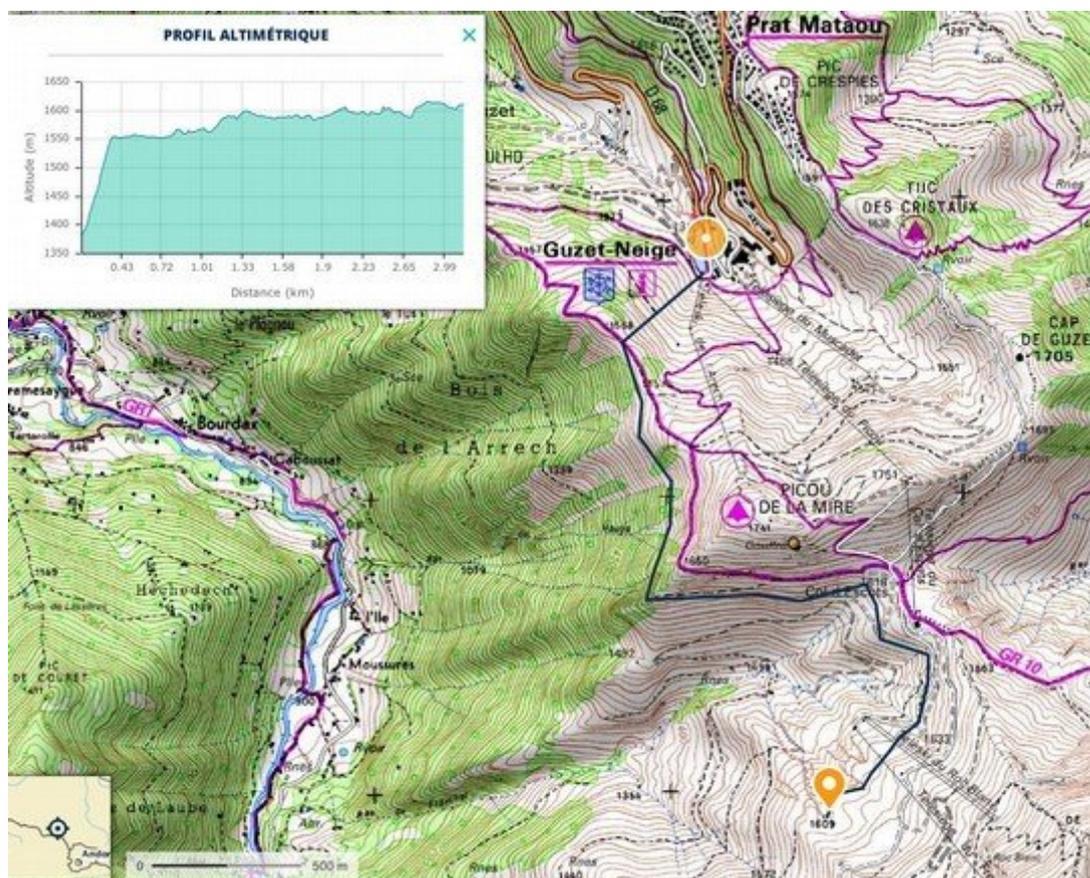


Image 5

Les sondages pénétrométriques PDY5 et 6 effectués pour vérifier la stabilité du sous-sol à l'emplacement de la piste n°2 à remblayer avec les déblais de Gérard démontrent la présence de schistes compacts dans la zone de la retenue alternative.

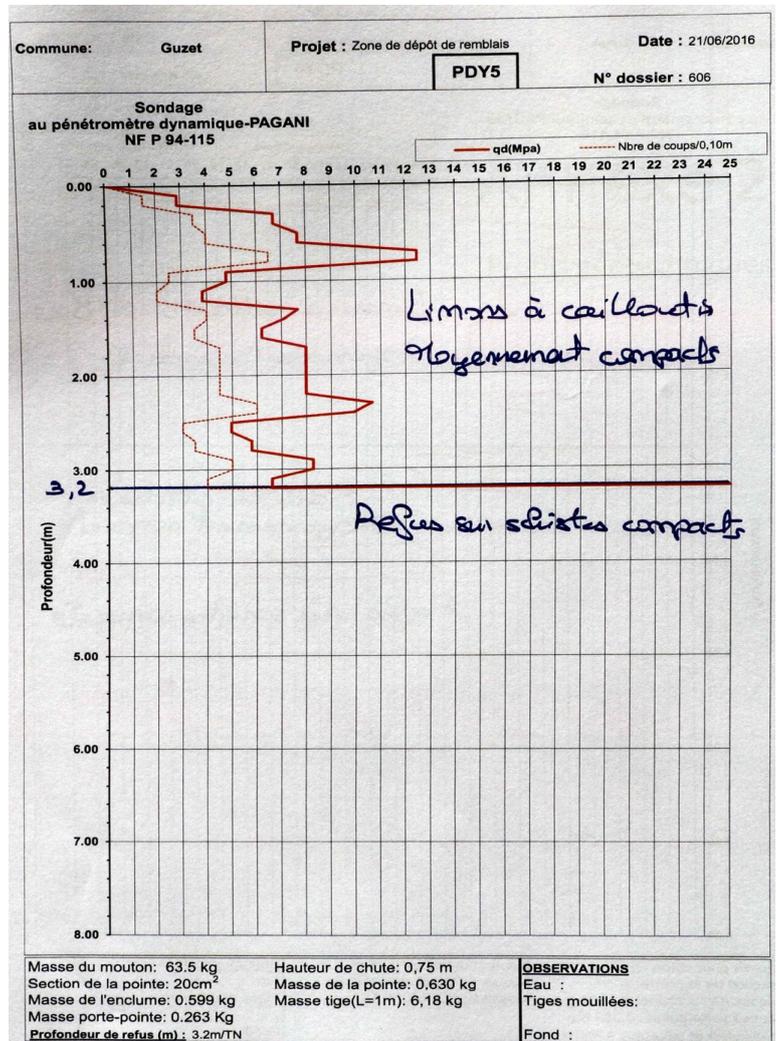
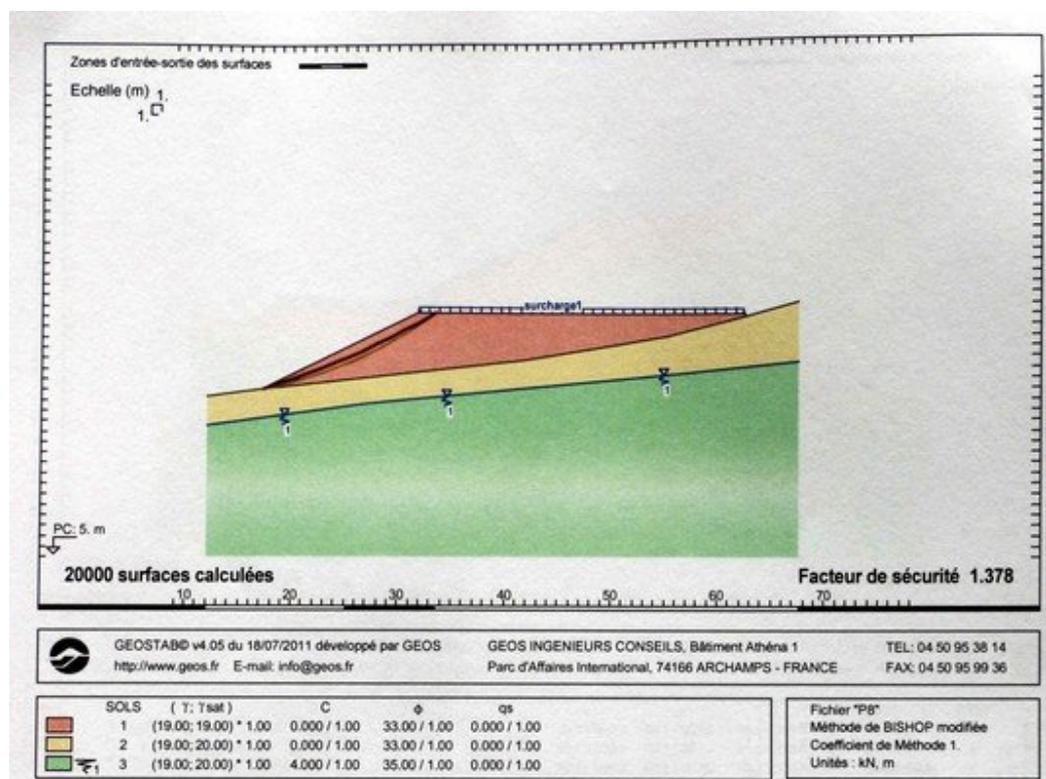


Image 6

La hauteur de surcharge de 8 m correspond environ à la hauteur de surcharge de la digue de retenue compte tenu qu'il faudra décaper environ 3m de terrains meubles (en jaune). Même si les conditions de sécurité ne sont pas les mêmes pour un remblais que pour une digue de retenue, ces données



permettent de ne pas exclure d'office une solution alternative de la retenue, même avec une dimension amoindrie.

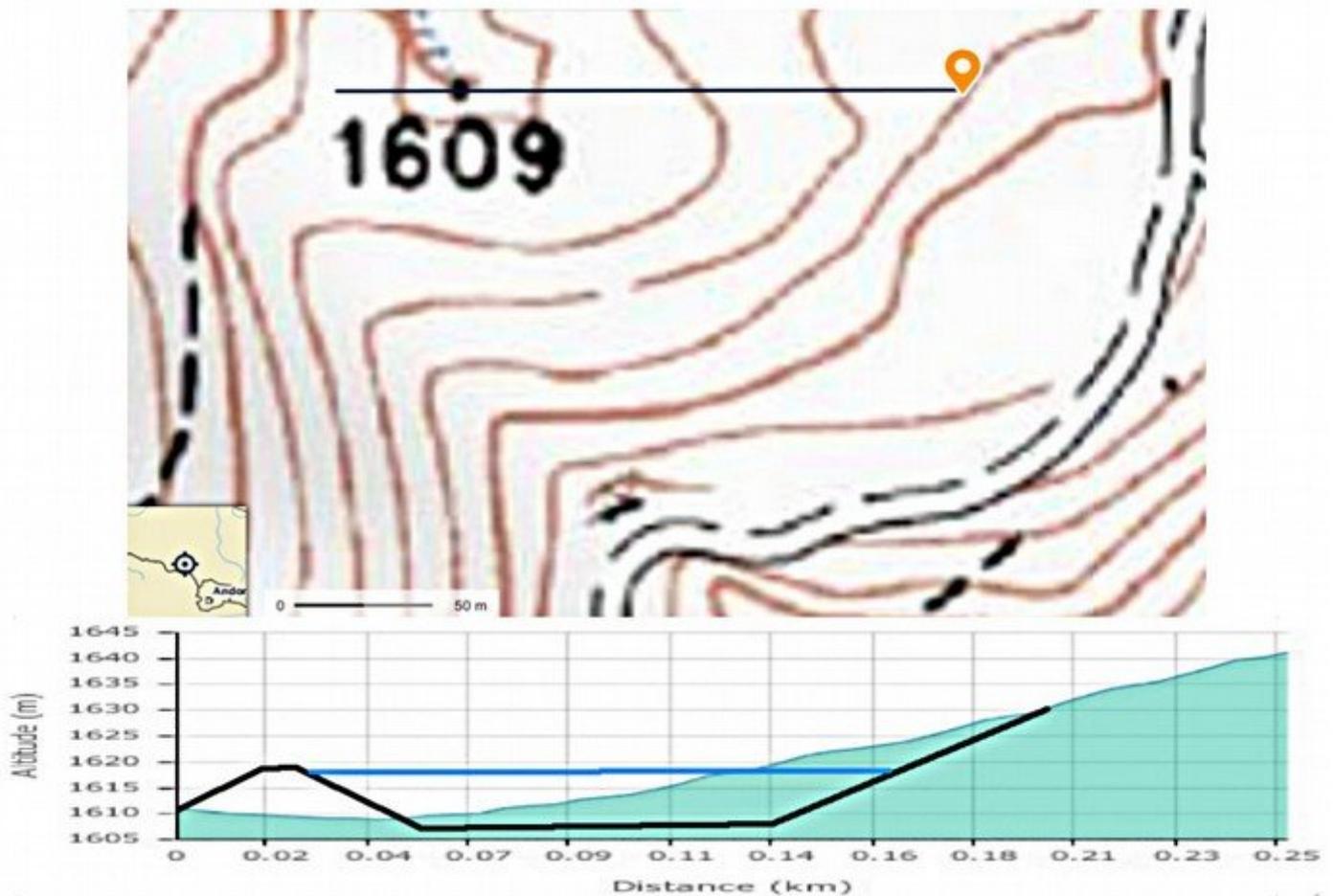
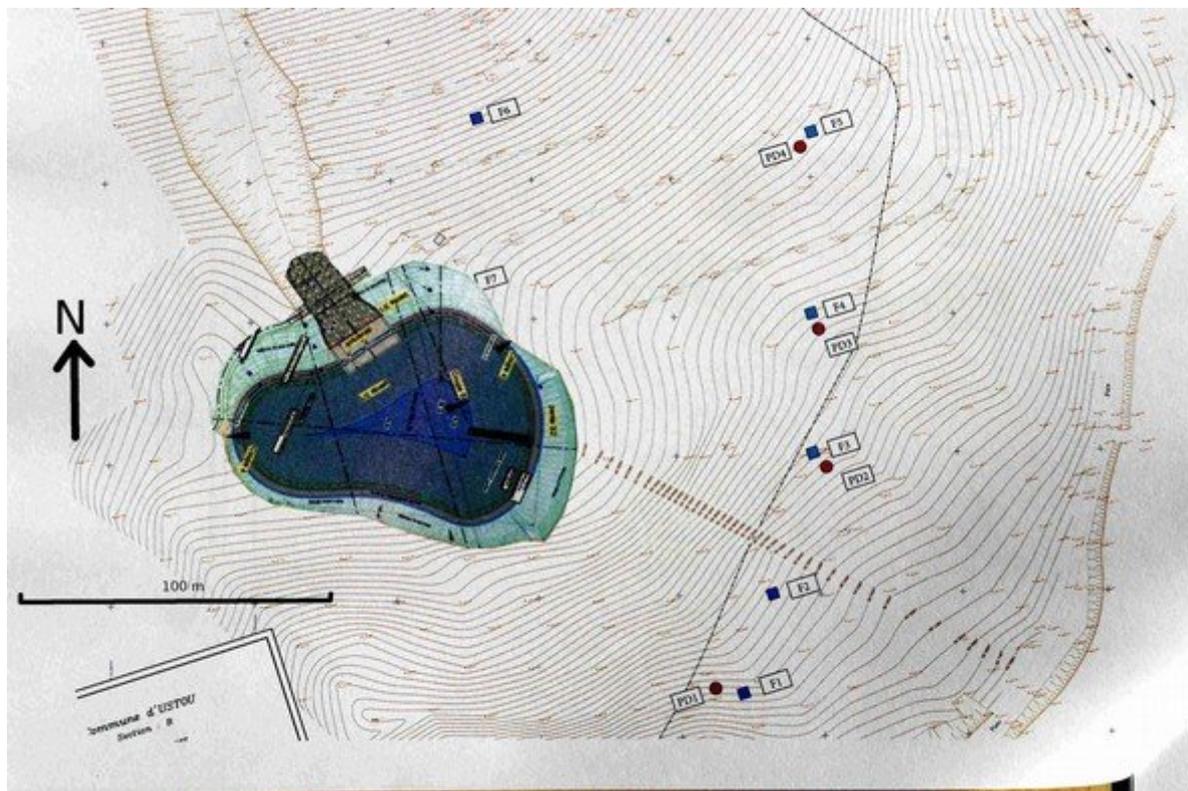


Image 8

Même si les profils de Géoportail ne sont pas toujours très précis ils nous permettent tout de même d'envisager à cet endroit un lac allongé ouest-est de 160 sur 80 m ce qui donne 1,28 ha en eau.

Des études faite par des bureaux spécialisées et si possible **indépendants** du pétitionnaire permettraient d'y voir plus clair.

Image 9  
 Nous avons tenté d'incruster le plan de la retenue de Gérard dans le plan à courbes métrique de la cuvette en bas du Fraychet. Même si les dimensions sont un peu plus petites, il est certain qu'en adoptant la forme de la retenue au terrain la surface requise pourrait être obtenue.



### Avantages et inconvénients de la solution alternative

1- pas ou peu de problèmes de dérangement ou destruction d'espèces ou d'habitats protégées. Se situe à plus d'un km de la ZSM du Gypaète d'Aulus.

2- située entièrement dans l'enveloppe du domaine skiable aménagé et ne gênant pas de piste existante (la piste du Dôme serait à peine tangente et pourrait être légèrement déplacée).

3-située entièrement en dehors du domaine des risques avalancheux.

4- n'ayant aucun impact possible sur un périmètre de protection immédiat ou rapproché d'une source servant l'alimentation d'eau potable.

5- un impact paysager nul en co-visibilité avec le site classé de Turguilla et très faible vu le paysage fortement dénaturé par les équipements de ski existants. Vu sa situation N-N-O sa visibilité depuis la chaîne centrale sera très réduite .

6- de très importantes réductions de coûts : en euro HT

quasi absence de transport de déblais	-617 500
absence de mesures paravalanches	-571 600
absence de deuxième conduite dans la piste venant de Gérard sur 2,21 km	non connu
construction simplifiée du local des vannes	non connu
absence de création de mares	<u>-50 000</u>
<b>reduction du coût au minimum</b>	<b>-1 239 100</b>

## Inconvénients :

7- nécessité de pomper l'eau sur 70 m de hauteur pour alimenter une future usine à neige au col du cap de Guzet, qui ne semble plus être prévue. (L'actuelle usine à neige peut être alimentée en gravitaire en passant par le versant sud du Picou de la Mire).

8- nécessité de pomper l'eau sur 70 m de hauteur en cas d'alimentation de secours pour l'eau potable de Guzet. (Le projet prévoit de pomper l'eau de la source de Gérard sur un dénivelé de 103m pour atteindre le réservoir de Gérard).

9- ça resterait à prouver par un bureau d'études **indépendant**, mais éventuellement la retenue serait d'un volume légèrement inférieur à celle de Gérard lié aux conditions du site.

Il est tout à fait envisageable de faire une adduction d'eau en gravitaire depuis la source de Gérard en contournant le Pouech de Gérard par le sud et rejoignant la piste de Gérard vers Picarech. Certes le terrain est très pentu (80 à 90 % sur 200m). La piste de Gérard en amont de Picarech a été construite dans des pentes similaires.

Légèrement révisé le 9 août 2023